



## PV. De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARCHERS DU GROS-DE-VAUD

---

Vendredi 6 mars 2020 à 19h00  
à l'Auberge Communale La Croix d'or, Grand Rue 14 - 1416 Pailly

---

Sur 87 membres, 33 sont présents selon liste de présence, 20 sont excusés et 34 sont absents. Plus d'un tiers des membres sont présents à l'AG.

A l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée à 19h00.**  
Ouverture de notre 7<sup>ème</sup> AG à 19h.
- 2. Nomination d'un scrutateur.**  
Aline Cuendet est nommée scrutatrice.
- 3. Adoption de l'ordre du jour.**  
L'OJ est adoptée à l'unanimité.
- 4. Lecture du PV de l'Assemblée Générale 2019 & Adoption.**  
Le PV n'est pas lu lors de l'assemblée, son contenu ayant été lu et vérifié par les membres avant la séance. Il est adopté à l'unanimité.
- 5. Admissions - Démissions & Exclusions.**  
Sont admis comme nouveaux membres 19/20 : Barrere Marie, Berset Laurent, Esposito Fabrice, Favre Bastien, Geiser Thibaud, Magnenat Jenny, Melanjoie-dit Savoie Anya, Melanjoie-dit Savoie Aurel, Palermo Alberto, Panchaud Patrick, Stucheli Nicolas, Veradi Daniel et Wick Stephan.

Ont démissionné du club : Sandoz Justine et Cuerel Olivier.

Sont exclu(e)s : Bakanas-Buet Anastasia, Felay Taslina, Libralesso Luca, Ménard Bertrand et Ménard Léo.

## 6. Comptes 2019 & Rapport des vérificateurs.

Suite à un scrupuleux contrôle des comptes, les vérificateurs, Mateo Mayer et Guy Martinella, demandent aux membres d'accepter le rapport de comptes 2019. Il est accepté à l'unanimité. Nous remercions, Cyrille et les vérificateurs pour leur excellent travail.

Voici le rapport 2019 en quelques chiffres :

Solde en caisse de 99.95 CHF Solde CCP 34'334.36 CHF. Avec comme recette la somme totale de 12'337.- frs et dépense de 4'970.05 CHF, libérant un solde positif de 7'366,95 CHF. Voir documents présentés en AG.

Certains membres nous font part de leur déception au fait de ne pas avoir reçu cette année le rapport des comptes avant la séance AG, ce qui est une obligation à la charge du trésorier. A l'avenir, et comme les autres années, il sera envoyé avant l'AG, afin que les membres puissent questionner et/ou approuver le rapport en connaissance des détails. Veuillez s'il vous plait nous excuser. Le rapport des comptes 2019 sera annexé à ce PV.

Une grande partie de la somme de 34'334.36 CHF dans notre CCP, est destinée en prévision du remplacement de cibles et investissements importants à venir. L'utilisation de ce capital sera discutée et décidée en comité.

## 7. Présentation du budget 2020

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité. Le voici en quelques chiffres :

Budget 2020, en prévision, avec une recette de 9070,- CHF et un total dépense de 8070,- CHF, libérant un solde positif de 1000.- CHF.

## 8. Vérificateurs des comptes - Election du 2<sup>ème</sup> suppléant

Mateo Meyer, 1<sup>er</sup> vérificateur, est sortant. Guy Martinella passe de 2<sup>ème</sup> à 1<sup>er</sup> vérificateur.

Olivier Lamy passe de vérificateur suppléant à 2<sup>ème</sup> vérificateur.

Georges Dumard est élu vérificateur suppléant pour l'exercice 2020.

## 9. Décision SwissArchery - Licence obligatoires pour tous les membres

Suite à un échange constructif, nous rappelons aussi que la mesure d'obligation de licence entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Avant de passer au vote, nous revenons sur le fait que le montant de la cotisation obligatoire pour tous les membres n'a pas été fixé encore par SwissArchery. Il sera fixé lors de l'Assemblée des présidents au mois de septembre 2020. Des rumeurs disent qu'elle pourrait être « symbolique ». Ne connaissant pas ce que symbolique signifie en termes pécuniaires, le comité de l'AGdV, maintient sa proposition initiale de quitter SwissArchery.

Nous proposons, cependant, de ne pas transmettre de suite notre décision en attendant à qu'ils fixent le prix de la cotisation. Si celle-ci venait à être de dix francs au maximum, alors nous resterions affiliés et la décision serait communiquée sans le besoin de soumettre ce point en AG extraordinaire.

### - Mise au vote

Sont favorables à la sortie des AGdV de Swiss Archery : 23 membres.

Sont contre la sortie des AGdV de Swiss Archery : 2 membres.

S'abstiennent de voter pour la motion : 7 membres.

Assistance avec statut de membre sympathisant n'ayant pas droit au vote : 1 membre.

Nombre total des personnes comptées : 33. Chiffre correspondant à notre liste de présence.

La décision prise à la majorité suite au vote de l'AG du 6 mars 2020 est : la sortie des Archers du Gros de Vaud de Swiss Archery en fin 2020. (Plus précisément mars 2021, fin de validité des licences).

A la demande de certains membres, nous décidons d'augmenter le montant limite de la cotisation à vingt francs maximum au lieu de dix francs, proposés auparavant. Si Swiss Archery confirmait le prix de cotisation symbolique à 20 francs et moins par membre, le statu quo AGdV/ Swiss Archery ne serait pas remis en question et ne serait pas soumis au vote en AG extraordinaire.

Notre président notifierait au comité de Swiss Archery la continuité de notre appartenance à l'institution, ou le cas échéant, notre départ.

## 10. Modification des statuts selon décision au point 9.

Voté à l'unanimité, le point 4 sera supprimé des statuts.

## 11. Election du Comité

Jacques Ruegger, Cyrille Meylan et Alfonso Fernandez sont reconduits dans leurs fonctions.

### - Poste de présidence à repourvoir

Christian Giraud est président sortant. Pierre Monnerat est élu à l'unanimité au poste de président des AGdV.

Sont postulants au poste de vice-président(e), Florence Meylan et Frédéric Militello.

Est élu vice-président du comité des AGdV, à la majorité des votes, Frédéric Militello avec 17 voix contre 9 voix, soutenant Florence Meylan et 5 abstentions.

Le nouveau comité de l'AGdV 2020 est élu.

La nouvelle composition est : Président, Pierre Monnerat. Vice-président, Fred Militello. Secrétaire, Alfonso Fernandez. Trésorier, Cyrille Meylan. Responsable de parcours, Jacques Ruegger.

## 12. Revue des activités de l'année 2019 & Annonce des dates importantes pour 2020.

-Arc-trap,

Nous avons compté avec la présence de 7 personnes d'autres clubs. Malgré la variabilité de l'assistance, l'activité captive toujours les archers.

-Le défi de la Menthue,

Un succès qui dépasse nos frontières et qui suscite en vrai enthousiasme. Outre la rude concurrence, passionnante et toujours fairplay, la suite..., moment de partage convivial et amical autour des goûts, saveurs et belles bouteilles qui se vident au cours de la soirée, est un véritable plaisir.

-Les Billebaudes 2019,

Deux cette année, celle du 5 mai à Bercher et celle du 27 octobre à Moiry, proposées par Pierre. Ces sorties ont été bien appréciées et sont toujours réjouissantes. A refaire !

- Journée du club du 22 septembre,

La journée du club a vu défiler 54 personnes, 26 membres et 28 invités. Un objectif atteint. La journée a été une réussite. Nous avons eu des retours positifs de la part des participants. Nous avons remarqué, cette année, la présence de beaucoup d'enfants et familles. Les activités étaient bien organisées et les espaces bien répartis.

- Khâkou Sûhr des 12 et 13 octobre,

Un succès avec ses 97 participants sur 2 jours (46 inscrits le samedi et 51 le dimanche). A relever qu'à présent nous avons une meilleure gestion des bénévoles.

-Sortie « La Forêt autrement » du 31 mars 2019,

Une aventure et un succès ! Proposée par Stéphane Diserens, une journée pleine de surprises et riche en apprentissages.

-Kin-Ball & Initiation au tir à l'arc du 1<sup>er</sup> juin 2019,

Objectif : partage, découverte, échange, avec un point commun... BOUGER ! En compagnie de Fabrice et Aline, un échange entre clubs. Les Archers ont découvert l'activité Kin-Ball avec le club « Les panthères -KCNC » dans la matinée et l'après-midi nous leur avons fait découvrir le tir à l'arc. Grand merci à Aline Cuendet et à Fabrice Montandon.

-Buvette concours Indoor AVTA relève 2019,

En décembre, nous avons à nouveau tenu la buvette du concours Indoor de la relève AVTA. Cette année, c'est Marcelo qui était aux commandes avec les renforts de Matéo, Cyrille et Florence.

-Le vin chaud de Noël,

Bien qu'ayant oublié de mentionner « le vin chaud de Noël 2019 » lors de notre assemblée générale, nous tenons à le mentionner dans ce PV sous forme de remerciements et d'excuses pour cet oubli.

*Offert par l'AGdV et préparé par Jacques, ce moment devient la dernière rencontre de l'année avant Noël, sur notre parcours de Bercher, où le mouflon et le cerf nous attendent bien parés par Serge de boules et guirlandes. Savourer ce bon vin chaud entre blagues et rires, alors que la saison s'achève, que nous nous reverrons moins sur le parcours et que nos arcs et flèches prendront un peu de repos, est une belle manière de finir l'année et de se souhaiter une bonne et belle année à venir.*

### Dates importantes 2020

- 21 mars : Reprise des cours AVTS, perfectionnement des jeunes vaudois, les samedis, suivis des 4 avril, 2 mai, (instinctif), 9 mai, 13 juin, 5 septembre et finalement 3 octobre.
- 27 mars : Début du défi de la Menthue.
- 28 mars : Ouverture Arc Trap.
- 11 avril : Tir de Pâques.
- 2 et 3 mai : Formation d'adultes au tir instinctif organisé par l'AVTA.
- 2 mai : La Forêt autrement avec Stéphane Diserens.
- 6 juin : Entretien du parcours Bercher.
- 20 et 21 juin : Sortie Canoë-Bivouac.
- 27 septembre : Journée du club.
- 10 et 11 octobre : Khâkou-Sûhr à Bercher.

### 13. Divers, Infos & Propositions individuelles

- **Situation proposition d'échange de Parcours av. Lausanne.**

Christian retrace les lignes d'une possible échange de nos parcours entre la Compagnie des Archers de Lausanne et les Archers de Gros de Vaud.

A savoir : Que nous avons déjà fait part des modalités d'échanges que nous souhaitons, soit un échange simple de parcours respectant les conditions des uns et des autres, sans intérêt financier d'une part et d'autre.

Jean-Luc Fischer, ici présent et responsable du parcours du CAL, nous informe que la décision, sera prise en AG de la compagnie des Archers de Lausanne, le 27 mars 2020. En cas d'acceptation de la part des deux assemblées, AGdV et CAL, il sera décidé ce qui suit :

1-Rédaction et signature d'une convention (Christian a déjà rédigé un exemple de texte de convention)

2-Envoyer un message à tous les membres.

3-Organiser une après-midi de visite guidée des deux parcours de Montheron et Bercher.

- **Décision Remplacement "Potin" par abonnement magazine.**

Nous abandonnons l'idée d'un abonnement magazine. Celle-ci n'a pas eu l'écho espéré et n'a pas suscité d'intérêt parmi nos membres. Nous sommes ouverts à des propositions de partage de textes et autres d'intérêt commun et en lien avec l'archerie.

- **Remise des diplômes de "nos champions" & Défi de la Menthue.**

Nous remettons les diplômes à nos champions (voir liste en annexe) et aux heureux gagnants du défi de la Menthue : Florence Meylan, bowhunter, Bastien Fabre, longbow et Valentino Meyer catégorie junior. Bravo à tous !

- **Proposition de cibles fabriquées par Olivier Grieb.**

Olivier Grieb nous soumet une offre de vente de cibles fabriquées par lui-même. Suite à une brève présentation, nous lui demandons un devis avec les prix et conditions de vente, sans engagement. Le comité envisagera le remplacement de cibles 3D en bout de course par celles proposées par Olivier.

- **Remerciements au président sortant.**

Au nom de nous tous membres du club, Pierre remet à Christian un petit couteau pliable de la marque Deejo en remerciement pour son investissement en tant que président de l'AGdV, durant toutes ces années. Nous remercions Christian chaleureusement.

La session est levée à 19h53, le 6 mars 2020.

Pour le comité de l'AGdV, Alfonso Fernández, secrétaire.